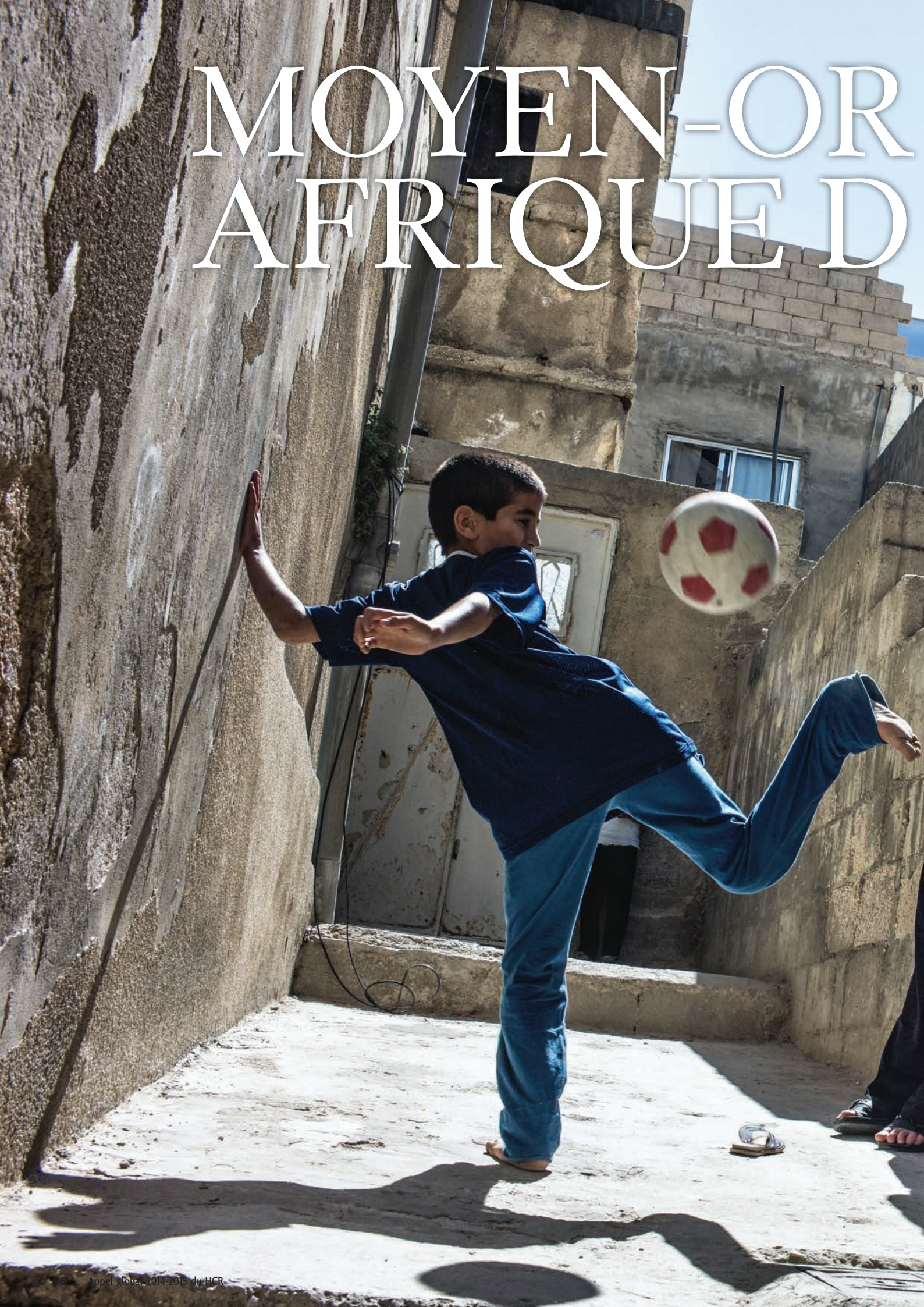


MOYEN-OR AFRIQUE D



IENT ET U NORD

| ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

- Le monde a vu le conflit en cours en République arabe syrienne (Syrie) engendrer des déplacements d'une ampleur exceptionnelle. À la fin du troisième trimestre 2013, le nombre de Syriens qui avaient été forcés de fuir leur pays dépassait largement les 2 millions. De plus, 4 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de la Syrie même. Le fardeau qui pèse sur les États limitrophes est considérable. Le Liban, en particulier, a vu sa population augmenter de 20 pour cent en raison de l'afflux de réfugiés syriens. En Jordanie, le camp de réfugiés de Zaatri, de plus en plus tentaculaire, est devenu la troisième « ville » du pays. La solidarité internationale et la répartition des charges sont plus indispensables que jamais pour permettre aux pays d'accueil de continuer à offrir aux réfugiés syriens la protection et l'assistance dont ils ont tant besoin.
- Les répercussions humanitaires du conflit en Syrie se font sentir jusqu'en Afrique du Nord et au-delà de cette région. Bon nombre d'embarcations transportant des réfugiés syriens, ainsi que des Palestiniens qui vivaient jusqu'alors en Syrie, ont fait le trajet entre l'Égypte ou la Libye et l'Europe, empruntant de dangereux itinéraires. Elles ne sont pas toutes parvenues à destination et des centaines de Syriens et de ressortissants d'autres pays ont péri en mer.
- En Syrie, la situation humanitaire est périlleuse. Selon les estimations des autorités, quelque 4,25 millions de personnes sont déplacées à travers le pays, alors que 6,8 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire - et ces chiffres ne cessent d'augmenter. Cependant, du fait de l'insécurité qui règne dans le pays, il a été extrêmement difficile d'apporter des secours aux personnes qui en avaient le plus besoin.

**Jeunes réfugiés syriens
jouant** devant leur
domicile temporaire à
Amman (Jordanie).

- Le HCR a monté une intervention de grande envergure pour répondre à la situation des réfugiés syriens, en partenariat avec les pays hôtes. En collaboration avec d'autres organisations, le Haut Commissariat a coordonné le Plan d'action régional pour les réfugiés syriens, ainsi que le processus de mise en œuvre correspondant ; il s'est en outre joints aux efforts interorganisations destinés à venir en aide aux déplacés internes en Syrie dans le cadre du plan national d'aide humanitaire pour la Syrie (SHARP). Les déplacements en masse se poursuivant sans relâche, le HCR continuera d'exécuter ses programmes d'intervention à grande échelle en 2014.
- Au Yémen, l'intensification de la crise sociopolitique, ainsi que de la crise économique, et la grave dégradation de la sécurité font obstacle à la prise en charge des besoins humanitaires de centaines de milliers de réfugiés. En juillet 2013, plus de 50 000 personnes originaires de la Corne de l'Afrique avaient débarqué sur le littoral yéménite. Cet afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile se déplaçant au sein de flux migratoires mixtes devrait se poursuivre en 2014.
- Outre les 239 000 réfugiés actuellement accueillis au Yémen, quelque 344 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du territoire. En 2014, l'une des tâches importantes du HCR au Yémen consistera à trouver des solutions durables pour ces déplacés internes et à les aider à se réintégrer durablement, dans le cadre des efforts globaux des Nations Unies. Il est donc essentiel que la communauté internationale apporte un soutien adéquat au Yémen, afin de permettre la prise en charge des besoins humanitaires de ces réfugiés et déplacés internes.
- Les efforts concertés de sensibilisation et de collecte de fonds déployés dans la région du Golfe ont abouti à des résultats remarquables, notamment la contribution sans précédent – 110 millions de dollars E.-U. – du Koweït à l'opération d'urgence du HCR auprès des réfugiés syriens en 2013. C'est la première fois dans l'histoire du HCR qu'un don d'une telle importance est reçu de cette région.
- L'Afrique du Nord est toujours sillonnée par des flux migratoires mixtes, provenant en particulier d'Afrique subsaharienne. Bien que la plupart des pays d'Afrique du Nord soient signataires de la Convention de 1951 sur les réfugiés, ils ne sont pas dotés de régimes d'asile nationaux. De ce fait, le HCR doit se charger lui-même de la détermination du statut de réfugiés dans la région, et la gestion de cette fonction de protection essentielle nécessite des ressources considérables. L'action du HCR en Afrique du Nord est également rendue plus difficile par le fait que les perspectives, en matière de solutions durables, sont très limitées dans la région.
- En 2013, l'afflux de réfugiés syriens a fait grossir la population réfugiée en Afrique du Nord. Quelque 141 000 réfugiés syriens ont été enregistrés dans la région, en premier lieu en Égypte. Le HCR a également observé une augmentation du nombre de demandeurs d'asile originaires du Soudan, du Soudan du Sud et de la Côte d'Ivoire. La plupart des personnes réfugiées en Afrique du Nord vivent dans des zones urbaines, à l'exception de celles qui résident dans des camps en Algérie, en Égypte et en Mauritanie. La réinstallation constitue toujours la principale solution durable pour ces réfugiés et est utilisée comme instrument de protection pour les plus vulnérables d'entre eux.
- L'Égypte est un pays de transit et de destination pour un grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile, principalement originaires d'Érythrée, de Somalie et du Soudan. En outre, plus de 126 000 réfugiés syriens ont été enregistrés dans le pays depuis le début de la crise en Syrie. Bien que les troubles politiques survenus en Égypte en 2013 aient entraîné l'entrée en vigueur de nouvelles mesures de sécurité pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, les réfugiés syriens et soudanais ont toujours accès aux services publics de santé et d'enseignement.
- Quelque 74 000 réfugiés maliens résident au camp de Mbera, situé en Mauritanie, non loin de la frontière malienne. L'enregistrement de ces réfugiés, assuré par le HCR et les autorités, sert toujours de point de départ à la détermination de leurs besoins de protection.
- En Tunisie, le camp de Choucha a été fermé à la fin du mois de juin 2013, après le départ des 3 250 derniers réfugiés dont la demande de réinstallation avait été acceptée. Le HCR s'efforcera, de concert avec les pouvoirs publics et d'autres organisations internationales, de trouver des solutions pour les 300 demandeurs d'asile déboutés et les 400 réfugiés reconnus comme tels qui vivaient dans le camp et qui ont aujourd'hui déménagé dans des zones urbaines. En Libye, l'Organisation a obtenu l'autorisation de reprendre ses activités d'enregistrement et de détermination du statut, en attendant la finalisation d'un mémorandum d'accord avec le Gouvernement.
- En Algérie, les réfugiés sahraouis accueillis dans les camps de Tindouf continuent de bénéficier d'une protection et d'une assistance en dépit de l'éloignement de ces sites et des conditions de vie éprouvantes qui les caractérisent. Le programme de mesures de rétablissement de la confiance que le HCR exécute depuis 2004 se poursuivra en 2014 au titre d'un effort destiné à répondre aux besoins humanitaires de familles victimes d'une longue séparation. Le programme vise à briser l'isolement psychologique des bénéficiaires et à rétablir les liens familiaux et communautaires.

| STRATÉGIE |

● *Maintien de l'espace de protection*

En 2014, la stratégie du HCR visera à maintenir l'espace de protection offert à l'ensemble des réfugiés dans leurs pays d'accueil. Dans le cas des réfugiés syriens, l'Organisation cherchera, pour réduire la charge qui pèse sur les pays hôtes, à étendre le programme de réinstallation pour les réfugiés vulnérables et à inciter les acteurs du développement à soutenir les collectivités qui les accueillent. Dans les zones urbaines, le HCR entend promouvoir l'autosuffisance et l'accès des réfugiés aux services sociaux. Le Haut Commissariat se propose également de collaborer avec tous les acteurs concernés par les mouvements migratoires mixtes et d'encourager une approche globale, axée sur le respect des droits de l'homme, pour gérer ce phénomène.

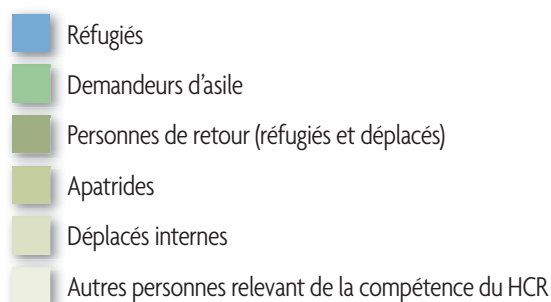
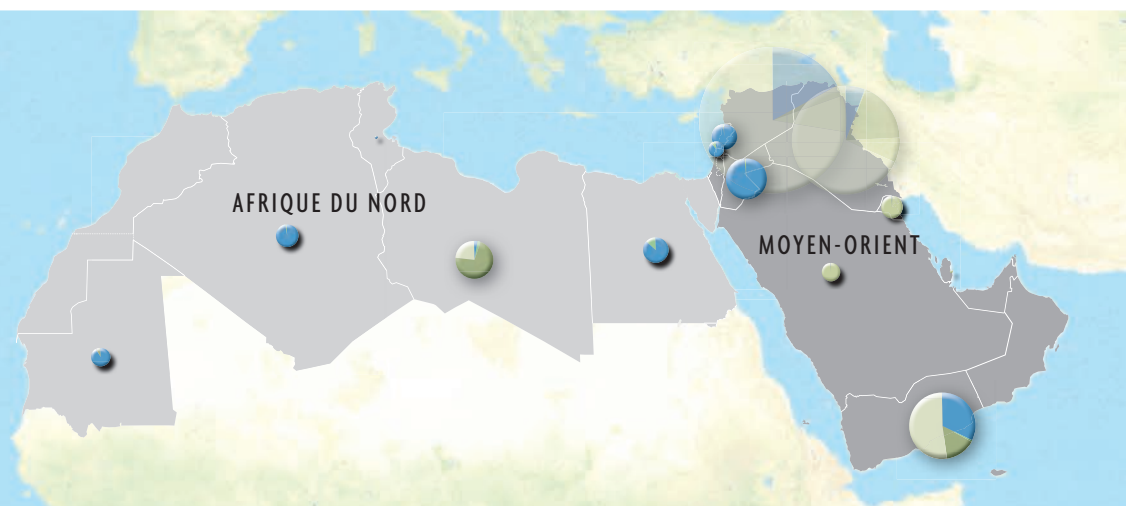
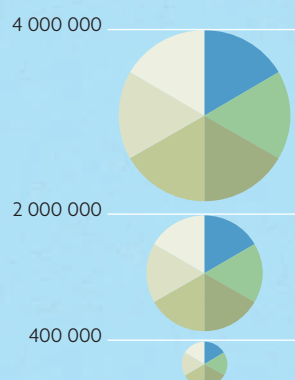
● *Aide soutenue aux réfugiés vulnérables*

Le HCR recensera les réfugiés vulnérables et répondra à leurs besoins en collaboration avec des ONG, des représentants de la société civile et les gouvernements des pays hôtes. Il facilitera également l'accès des réfugiés vulnérables aux services sociaux, éducatifs et médicaux essentiels.

● *Réponse aux nouvelles situations d'urgence*

Compte tenu de l'évolution incessante de la situation politique et sécuritaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le HCR actualisera régulièrement ses plans d'intervention afin d'être en mesure de répondre avec rapidité et efficacité à toute nouvelle situation d'urgence dans la région.

Taille des populations



INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'Organisation est passée d'une méthodologie fondée sur les ressources à une méthodologie axée sur les besoins globaux pour établir ses plans et ses budgets en 2010, ce qui explique en partie l'augmentation observée à cette date dans les besoins financiers de la région par rapport aux années précédentes. Plus récemment, les besoins financiers du HCR dans la région ont accusé une forte hausse, passant de 621,5 millions de dollars E.-U. en 2010 à 1,6 milliard dans le budget révisé de l'année 2013, en raison de la crise syrienne.

En 2014, les besoins financiers pour la région s'élèvent à 1,5 milliard de dollars E.-U. Ce budget est fondé sur les estimations les plus plausibles des besoins en 2014, effectuées à l'aide des informations disponibles à la mi-2013. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation en Syrie, tous les besoins supplémentaires en rapport avec cette situation d'urgence seront présentés dans le Plan d'action régional pour les réfugiés syriens (RRP6) et dans le plan national d'aide humanitaire pour la Syrie (SHARP). La situation sera réexaminée au cours de l'année 2014.

○ Recherche de solutions durables

Le HCR cherchera à faciliter le retour des réfugiés dans les opérations où une telle solution est appropriée, par exemple dans le cas des réfugiés maliens et irakiens. Il s'attachera également en priorité à soutenir la création de régimes d'asile nationaux. L'Organisation s'efforcera de promouvoir la réinstallation en tant que solution et moyen de protection essentiel pour les réfugiés vulnérables. Elle secondera également les autorités de la région dans leurs efforts pour trouver des solutions viables à la situation des déplacés internes.

○ Partenariats avec les organisations locales et la société civile

Le HCR cherchera à forger des partenariats avec les institutions de la société civile qui voient le jour dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord,

tout en faisant progresser les relations déjà nouées avec des organisations locales. L'Organisation prévoit également de renforcer ses liens avec des organes régionaux, dont le Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Organisation de la coopération islamique et la Ligue des États arabes. Dans la région du CCG, l'accent sera mis sur l'intensification des relations avec les donateurs.

○ Appui à la création de régimes d'asile

Plusieurs pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, ont exprimé le souhait de coopérer avec le HCR en vue d'instituer des lois et des procédures nationales en matière d'asile. Le Haut Commissariat tirera parti de cette dynamique et offrira, lorsque la nécessité s'en fera sentir, une aide et des avis techniques sur les questions législatives correspondantes aux Gouvernements de ces pays.

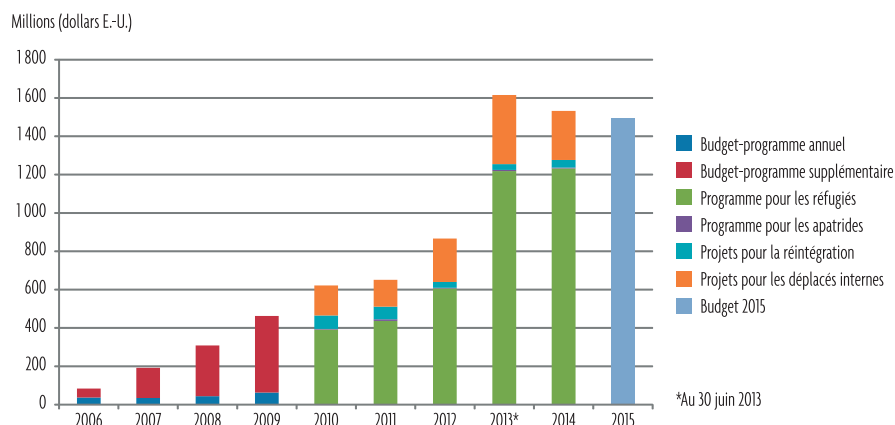
| DÉFIS |

L'ampleur des déplacements provoqués par le conflit en Syrie est sans équivalent. Si la situation actuelle perdure, causant d'autres affrontements et d'autres déplacements en 2014, le HCR aura peut-être davantage de difficultés à entrer en contact avec les populations déplacées et à leur porter assistance, ainsi qu'à maintenir le niveau de financement élevé

requis pour l'opération en faveur des déracinés syriens.

Les politiques des États en matière d'asile, dominées par des préoccupations sécuritaires, et l'absence de stratégies nationales et régionales pour gérer les flux migratoires mixtes sont à l'origine d'autres défis. ■

Budgets pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord | 2006-2015



BUDGETS POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | dollars E.-U.

Opération	2013	2014				Total	2015
	Budget révisé (30 juin 2013)	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
MOYEN-ORIENT							
Iraq	293 729 337	129 591 438	2 000 001	39 598 855	44 811 415	216 001 709	195 720 087
Israël	3 222 760	2 896 171	0	0	0	2 896 171	2 494 451
Jordanie	367 567 319	430 351 224	0	0	0	430 351 224	427 841 224
Koweït	0	5 000	0	0	0	5 000	5 000
Liban	362 024 061	370 282 030	639 282	0	0	370 921 312	369 501 879
Arabie saoudite - Bureau régional	4 453 371	3 205 486	390 000	0	0	3 595 486	3 858 188
Syrie - Bureau régional de coordination pour les réfugiés	2 803 738	3 684 171	0	0	0	3 684 171	4 481 186
République arabe syrienne	316 996 216	64 334 792	578 338	0	192 951 405	257 864 535	245 367 453
Émirats arabes unis	3 217 460	2 506 493	125 000	0	0	2 631 493	2 641 493
Yémen	72 865 369	37 266 642	0	0	18 134 561	55 401 204	59 538 167
Activités régionales	21 814 394	30 403 128	0	0	0	30 403 128	28 500 004
Sous-total	1 448 694 024	1 074 526 576	3 732 621	39 598 855	255 897 381	1 373 755 433	1 339 949 133
AFRIQUE DU NORD							
Algérie	28 170 158	32 659 529	0	0	0	32 659 529	32 742 980
Égypte - Bureau régional	63 048 620	65 034 985	69 962	0	0	65 104 948	65 104 196
Libye	17 255 113	17 508 000	340 000	0	150 000	17 998 000	18 359 760
Mauritanie	29 967 648	23 960 463	0	0	0	23 960 463	22 393 871
Maroc	3 268 226	3 516 920	0	0	0	3 516 920	3 516 920
Tunisie	14 578 650	5 836 778	0	0	0	5 836 778	4 200 000
Sahara occidental (Mesures de rétablissement de la confiance)	10 381 830	8 838 157	0	0	0	8 838 157	7 931 386
Activités régionales	468 161	450 000	100 000	0	0	550 000	400 000
Sous-total	167 138 406	157 804 834	509 962	0	150 000	158 464 796	154 649 114
Total	1 615 832 431	1 232 331 410	4 242 583	39 598 855	256 047 381	1 532 220 229	1 494 598 246